

13. Sur un Théorème de M. G. Thierrin Concernant Demi-groupe Limitatif

Par Kiyoshi ISÉKI

Kobe University

(Comm. by K. KUNUGI, M.J.A., Feb. 18, 1955)

Un groupoïde E , que nous décrivons sous forme multiplicative, est dit demi-groupe si l'on a

$$a(bc) = (ab)c$$

quels que soient a, b, c de E . Pour plus de détails concernant demi-groupe, voir P. Dubreil (1).

Conformément à la terminologie de M. G. Thierrin (6), un demi-groupe est dit limitatif à droite si $ax = bx = a$ entraîne $a = b$. On définit d'une manière analogue un demi-groupe limitatif à gauche. Un demi-groupe vérifiant la règle de simplification à droite et à gauche, c'est-à-dire, semi-groupe, est évidemment limitatif.

M. G. Thierrin (6) a démontré le remarquable résultat suivant.

Théorème. *Tout demi-groupe limitatif fini est un groupe.*

Ce théorème, qui est dû à M. G. Thierrin, résulte immédiatement la proposition suivante (cf. P. Dubreil (1), p. 54).

Proposition. *Tout semi-groupe fini est un groupe.*

Dans cette Note, je démontrerai la généralisation suivante du Théorème.

Théorème 1. *Tout demi-groupe compact limitatif est un groupe compact.*

Du Théorème 1, on déduit le théorème connu:

Théorème 2. *Tout semi-groupe compact est un groupe compact.*

Nous supposons que la topologie est séparée. D'après M. G. Thierrin (4), un demi-groupe E est dit inversé si pour tout $x \in E$, il existe un élément $x' \in E$ tel que les éléments xx' et $x'x$ soient idempotents. M. G. Thierrin (6) a démontré que,

Proposition 1. *Tout demi-groupe inversé et limitatif est un groupe.*

D'autre part, M. G. Thierrin ((5), (7, Chap. I) ou A. H. Clifford et D. D. Miller (2)) introduit une classe nouvelle d'un demi-groupe, homogroupe.

Un demi-groupe E est dit homogroupe, s'il existe un élément $e \in E$ idempotent et permutable avec chaque élément de E et, pour tout $x \in E$ il existe un élément $x' \in E$ tel que $xx' = e$.

Dans ma Note (K. Iséki (3)), nous avons montré que

Proposition 2. *Tout demi-groupe compact abélien est un homogroupe.*

Pour prouver le théorème 1, soit E un demi-groupe compact limitatif. L'adhérence $\overline{(a)}$ du sous-demi-groupe cyclique (a) engendré par un seul élément a est un sous demi-groupe compact abélien de E . (Ses éléments d'un demi-groupe cyclique (a) sont les puissances de a .) D'après la proposition 2, $\overline{(a)}$ est un homogroupe. Nous concluons donc qu'il existe un élément a' de $\overline{(a)}$ tel que $aa' = a'a = e_a$ où e_a est un idempotent et $e_a \in \overline{(a)}$. Par conséquent E est un demi-groupe inversé. La proposition 1 implique que E est un groupe. Nous avons ainsi démontré notre théorème.

Références

- 1) P. Dubreil: Algèbre I, Paris (1946).
- 2) A. H. Clifford and D. D. Miller: Semigroups having zeroid elements, Amer. Jour. Math., **70**, 117-125 (1948).
- 3) K. Iséki: On compact abelian semi-groups, Michigan Math. Jour., **2**, 59-60 (1953).
- 4) G. Thierrin: Sur les demi-groupes inversés, C. R. Acad. Sci., Paris, **234**, 1336-1338 (1952).
- 5) G. Thierrin: Sur les homogroupes, C. R. Acad. Sci., Paris, **234**, 1519-1521 (1952).
- 6) G. Thierrin: Sur quelques classes de demi-groupes possédant certaines propriétés des demi-groupes, C. R. Acad. Sci., Paris, **238**, 1765-1767 (1954).
- 7) G. Thierrin: Contribution à la théorie des équivalences dans les demi-groupes, Thèse, Paris (1954).